



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »  
COLLEGE GERMAIN SAINT-RUF  
ACADÉMIE DE LA GUADELOUPE**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE</b> <b>NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_231</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Face à un nombre croissant d'incivilités et une diminution de l'appétence scolaire, permettre à des élèves qui ont un potentiel physique d'en prendre conscience au travers de pratiques de sports différents, afin de s'investir pleinement dans les apprentissages scolaires et éducatives.
<b>Public(s) bénéficiaire</b> 87 élèves de collège
<b>Descriptif du projet :</b> Sous la houlette de 4 professeurs d'EPS, de l' Office Municipal des Sports et de la Culture (OMSC) et de 2 associations sportives, ils ont pu pratiquer le vélo et les rollers pour le travail de l'équilibre, de l'endurance et le respect des règles de circulation ; le surf, l'aïkido et le Taekwondo pour la maîtrise et le dépassement de soi ; le tennis pour le démystifier et le démocratiser ; l'expression corporelle et le théâtre pour la lecture et la pratique des verbaux et des infra verbaux.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Le collège Germain St-RUF et les installations communales : La salle de l'OMSC, le gymnase, la plage de BANANIER, un circuit routier.
<b>Valeur ajoutée du projet :</b> Meilleure prise en compte du rythme biologique et concentration accrue. En conséquence, regain de confiance en soi, de motivation, de prise de conscience de son potentiel qui sont réinvestis dans les apprentissages.
<b>Partenaires opérationnels :</b> (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : CNDS, Rectorat (2) Partenaires initialement visés dans la convention : OMSC (Vélo/ Arts Martiaux) (3) Partenaires effectifs du projet : OMSC+ CNDS + Rectorat (associations Surf/ Tennis/ Rollers/ Théâtre).
<b>Partenaires financiers :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : FEJ + CNDS + Rectorat (2) Partenaires effectifs du projet : FEJ + CNDS + Rectorat
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de l'établissement : Collège Germain SAINT-RUF</b> <b>Académie : GUADELOUPE</b> <b>Ville : CAPESTERRE BELLE EAU</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Cabinet GESTE</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

<b>Sommaire</b>	<b>page 4</b>
<hr/>	
<b>Introduction</b>	<b>page 5</b>
<b>I. Rappel des objectifs du projet</b>	<b>page 6</b>
<b>II. Public bénéficiaire du projet</b>	<b>page 7</b>
<b>A. Analyse quantitative</b>	
<b>B. Analyse qualitative</b>	
1. Public initialement visé	
2. Bénéficiaires directs	
3. Bénéficiaires indirects	
<b>III. Déroulement du projet</b>	<b>pages 8/9</b>
<b>A. Actions mises en œuvre</b>	
<b>B. Partenariats</b>	
<b>C. Pilotage</b>	
<b>IV. Résultats du projet</b>	<b>pages 10/11</b>
<b>A. Enseignements</b>	
<b>B. Facteurs de réussite</b>	
<b>C. Difficultés rencontrées</b>	
<b>D. Poursuite du projet</b>	
<b>E. Transférabilité du dispositif</b>	
<b>Conclusion</b>	<b>page 12/13</b>

---

---

## Introduction

Le collège Germain SAINT-RUF, établissement ECLAIR, comptait 1200 élèves avec une SEGPA, 3 dispositifs ULIS, une Classe Relais, au début de l'opération en 2011. Notre secteur de recrutement est une zone en grande difficulté économique, dont la population se trouve confrontée à de fréquents actes de violences et d'incivilités. Ce contexte ne s'arrêtant pas à la porte de l'établissement, le collège est fortement impacté par ces déviances qui ne stimulent, ni ne favorisent un investissement dans les apprentissages, dans la constance et la quiétude requises.

Il fallait donc chercher toutes les entrées possibles, pour recentrer les élèves sur leurs parcours scolaires, sur leurs potentiels, leurs possibilités et les accompagner au mieux dans la construction de leur projet de formation.

Apprendre à se respecter, apprendre à se côtoyer, apprendre à s'écouter, apprendre à s'allier, apprendre tout court... N'est ce pas notre objectif ?

L'ambition de départ a été de proposer aux élèves du cycle central (5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) ce fonctionnement autre qui réserve aux activités artistiques, sportives et culturelles, les plages horaires de l'après midi. Nous étions d'avis que ce serait l'occasion de diversifier les offres dans ces domaines et aussi de permettre une pratique sportive plus intense, sachant que la natation est programmée en classe de 6<sup>ème</sup> et les APPN en classe de 3<sup>ème</sup>.

Sur les 8 classes de 5<sup>ème</sup> et 8 classes de 4<sup>ème</sup> du collège, une action d'envergure était nécessaire car nous souhaitions prendre appui sur des pratiques sportives nouvelles et sur un panel varié d'activités artistiques pour remotiver les élèves pour la chose scolaire, développer leur curiosité et l'envie de réussir dans cette période d'adolescence un peu difficile à juguler.

Problématiques traitées : La réussite scolaire/ la motivation positive/la confiance en soi/ l'assiduité/ la responsabilité/ le respect/la relation entre élèves et adultes...

Le plus :

- L'expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi » est une réponse intéressante, car elle s'adapte au besoin de ces élèves du cycle central. La pratique d'activités nouvelles est source de motivation et d'investissement pour tous : les élèves comme les enseignants. Nous avons gagné en cohésion et en efficience.
- L'introduction de l'expression théâtrale dans cette expérimentation, donne une dimension culturelle et humaine très intéressante. Professeurs et élèves se sont découverts, se connaissent mieux et fonctionnent en cohérence.
- Au niveau de la structure, ce fonctionnement autre a montré que l'on pouvait oser ces « changements », sortir des sentiers battus, se libérer de la routine. La construction du nouveau projet d'établissement en tire les bénéfices

Le moins :

- Il est dommage que cela requiert d'énormes moyens que nous ne pouvons maintenir en cette période sensible. L'idéal serait d'étendre ce dispositif à toutes les classes du cycle central de l'établissement. Pour une pratique sur toute l'année, il fallait solliciter des accompagnements éducatifs.

## I. Rappel des objectifs du projet

### - Objectifs généraux du projet

Permettre à des élèves qui ont un potentiel physique, d'en prendre conscience au travers de pratiques de sports différents, afin de s'investir pleinement dans les apprentissages scolaires et éducatifs.

### - Objectifs opérationnels du projet

Améliorer les relations entre les membres de la communauté scolaire, remotiver les jeunes par le canal du sport pour qu'ils réussissent leurs projets scolaires. Le vélo et les rollers pour le travail de l'équilibre, de l'endurance et le respect des règles de circulation ; le surf, l'aïkido et le Taekwondo pour la maîtrise et le dépassement de soi ; le tennis pour le démystifier et le démocratiser ; l'expression corporelle et le théâtre pour la lecture et la pratique des verbaux et des infra verbaux.

### Objectifs initiaux :

**1° Développer le goût de l'effort**, le respect de la règle, le vivre ensemble. S'appuyer sur les performances sportives pour réconcilier, voire engager résolument les élèves dans la réussite scolaire.

**2° Réussite des élèves « en difficulté »**. Malgré un potentiel et des compétences, certains élèves entravent leurs progressions par des problèmes de concentration, de comportement, d'inappétence au travail dans de nombreuses matières.

**3° Motivation positive**. Les activités sont attractives et nouvelles pour les élèves, l'emploi du temps bien organisé, les 2 classes travaillent le même après-midi, en classe entière ou en ½ groupe. Les professeurs sont volontaires.

**4° Assiduité**. Diminuer le taux d'absentéisme. Améliorer la note de vie scolaire tant dans les domaines de l'assiduité que dans le respect des règles de vie commune.

**5° Prise de responsabilité** L'accent est mis sur le respect et la compréhension des consignes. Les élèves devront aussi s'investir dans la mise en œuvre et la restitution de ces règles par une participation active dans l'organisation matérielle, l'encadrement et l'arbitrage.

**6° Respect « entre élèves, de l'adulte, des installations »**. Mise en place d'un règlement et d'une note d'appréciation croisée (animateur sportif et professeur) spécifique à cette expérimentation. L'usage d'un support cahier permettra une lisibilité de la progression.

**7° Attitude des élèves**. Amélioration des relations entre les élèves de ces classes / Amélioration de leurs rapports avec les autres classes du collège.

**8° Relations entre élèves**. Amélioration des relations entre filles et garçons.

**9° Relations élèves/adultes**. Apprendre et pratiquer le respect mutuel. Respect des règles de vie commune.

**10° Vie scolaire**. Amélioration de la fréquentation scolaire, et de la participation active aux projets. Amélioration du climat dans les classes et dans l'établissement.

## II. Public bénéficiaire du projet

### A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	4	4
Nombre de bénéficiaires	87	87

### B. Analyse qualitative

#### 1. Public initialement visé

1<sup>ère</sup> **année** : deux classes mixtes de 5<sup>ème</sup> participent à cette expérimentation, soit 44 élèves

- 28 garçons et 16 filles –

- Les élèves sont sélectionnés par les professeurs et ont 12 / 13 de moyenne en EPS et ne pratiquent pas d'option (Latin ou LVR, etc.).
- Les parents renseignés en début d'année, après quelques hésitations, ont adhéré et sont majoritairement satisfaits de la progression des élèves.

2<sup>ème</sup> **année** : deux classes mixtes, une de 5<sup>ème</sup> et une de 4<sup>ème</sup>, soit 43 élèves

- Les élèves qui sont choisis, aiment le sport, ont eu en 6<sup>ème</sup> au moins 12 / 13 sur 20 de moyenne en sport et n'ont pas d'autre option.
- Les autres ont choisi de poursuivre cette expérience en classe de 4<sup>ème</sup>.

#### 2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

87 élèves de 3 classes de 5<sup>ème</sup> et d'une classe de 4<sup>ème</sup> du Collège Germain St-RUF.  
5 professeurs du Collège : 4 professeurs d'EPS et un professeur d'Histoire et Géo.

#### 3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

*Les parents d'élèves / les associations / l'OMSC.*

Les associations supports pour les activités nautiques ont apprécié ces cohortes d'élèves motivés avec lesquelles ils ont pu nouer des liens extra scolaires. Nombre de ces élèves poursuivent leurs pratiques sportives, ce qui participe à l'évolution et au développement de ces sports dans notre île.

L'OMSC y a trouvé un moyen supplémentaire de vulgarisation de ses offres et a pu toucher un public autre que celui qu'ils reçoivent sur les plages extra scolaires.

### III. Déroulement du projet

#### A. Actions mises en œuvre

##### - Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires

- ➔ Les élèves sont sélectionnés par les professeurs, et ont 12 / 13 de moyenne en EPS et pas d'option.
- ➔ Les activités sont attractives, l'emploi du temps bien organisé, les 2 classes travaillent le même après-midi, en classe entière ou en ½ groupe.

##### ➔ Date de démarrage : Rentrée scolaire 2011

Planning des actions programmées :

1 <sup>er</sup> Trimestre	après-midi	vélo – Taekwondo
2 <sup>ème</sup> Trimestre	après-midi	surf – tennis
3 <sup>ème</sup> Trimestre	après-midi	roller - théâtre

##### ➔ Continuité de l'action : Rentrée scolaire 2012

Planning des actions programmées :

1 <sup>er</sup> Trimestre	après-midi	vélo – aikido
2 <sup>ème</sup> Trimestre	après-midi	surf – tennis
3 <sup>ème</sup> Trimestre	après-midi	roller – randonnée

##### - Principales actions menées (par phase)

**Aménagement des rythmes scolaires :** Ces classes de 5èmes et de 4<sup>ème</sup> ont eu 3 heures d'EPS les mardis après-midi, et la pratique de sports à raison de 3 heures les jeudis après-midi.

- 1<sup>er</sup> trimestre EPS + (vélo et Taekwondo)
- 2<sup>ème</sup> trimestre EPS + (surf et tennis)
- 3<sup>ème</sup> trimestre EPS + (roller et théâtre)
- Auxquelles s'ajoutent l'EPS obligatoire avec une programmation différente d'APSA et l'UNSS avec une offre aussi différente.

##### - Durée des actions (en semaine ou en mois)

Soit une durée de 9 mois par année scolaire 2011-2012 et aussi 9 mois en 2012-2013.

##### - Territoire(s) d'expérimentation des actions

Toutes les activités se sont tenues dans la zone du sud BASSE-TERRE sur la commune de CAPESTERRE BELLE EAU.

##### - Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés

4 professeurs d'EPS dont 2 responsables des classes + 2 autres professeurs d'EPS + les 4 animateurs sportifs des 3 associations support.

Le gymnase, la salle de l'OMSC de CAPESTERRE BELLE EAU, le spot de surf de BANANIER, les terrains de tennis de SARLASSONNE et les plateaux sportifs de l'établissement.

Les transports vers ces lieux se sont effectués en bus.



## - Outils de communication développés

Seul un professeur d'EPS disposait de sa tablette numérique, nous n'avons pas eu d'autre support.

## B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
OMSC	communale	opérationnel	existant	Vélo, aikido et taekwondo
Poyo Surf	association	opérationnel	existant	Surf
Tennis Club	association	opérationnel	existant	tennis

## C. Pilotage

**Pilotage de l'expérimentation :** le Professeur coordonnateur d'EPS, secondé par 2 professeurs d'EPS responsables des 2 classes de 5<sup>ème</sup> + 2 autres professeurs d'EPS + les 3 associations support

### • LISTE DES STRUCTURES PARTENAIRES DE L'ETABLISSEMENT :

#### Structure n° 1

Nom : OMCS de CAPESTERRE BELLE-EAU

Adresse : BP 25 Centre Culturel 97130 CAPESTERRE BELLE EAU

Domaine d'activités : Sport

Montant du défraiement accordé : 2011 : activité vélo 1670 euros ; 2012 : activité vélo 4110 euros ; 2013 : activité judo 3000 euros.

#### Structure n° 2

Nom : Association CAPESTE TAEKWONDO CLUB

Adresse : Quartier Pierrette 97129 LAMENTIN

Domaine d'activités : Sport

Montant du défraiement accordé : entièrement couvert par le volet sportif, accompagnement éducatif financé par le CNDS

#### Structure n° 3

Nom : POYO SURF CLUB

Adresse : 821 route de la Bories 97160 Le Moule

Domaine d'activités : Sport

Montant du défraiement accordé : entièrement pris en charge par le volet sportif accompagnement éducatif financé par le CNDS

## IV. Résultats du projet

### A. Enseignements

#### *Au niveau de l'enseignement de l'EPS :*

Valorisation complète de cette discipline, qui permettait d'accéder à des classes avec sport l'après midi. Les élèves de l'établissement se sont engagés plus volontiers dans les activités sportives. Nos performances aux championnats UNSS le prouvent : **Vice-champion de France en équipe Cadet 4 x 60 m et médaille de Bronze au relais 8 x 200 m à CRETEIL en 2012**. En 2013, nous sommes **champions académiques** en 4 x 60 m benjamins, 4 x 60 m benjamines, 4x 60 m minimes garçons, 4 x1 000 m benjamins, 4x 1 000 m benjamines et en catégorie cadet **football**. Au final, nous sommes champions académiques en athlétisme en excellence benjamins et benjamines, et **CHAMPIONS de France UNSS 4 x 60 m** en catégorie minimes à TOMBELAINE (DIJON) en 2013.

#### *Au niveau des autres disciplines :*

Les incidences étaient identifiables lors des différents conseils de classe. Les progrès étaient constants sur les disciplines mathématiques et maîtrise de la langue. Par ailleurs, l'ambiance de ces classes s'est aussi améliorée à cause du contrôle permanent des enseignants et aussi de la prise de conscience des jeunes.

#### *Au niveau des matières artistiques :*

Le théâtre a révélé chez les jeunes un fort potentiel d'expression et de communication. Ils ont gagné en assurance et en confiance en soi. Ils ont étrenné la formule arts plastiques et éducation musicale, lissée sur deux semestres. Désormais d'autres classes en profitent.

**Aménagement des rythmes scolaires :** Ces classes de 5èmes et de 4<sup>ème</sup> auront EPS, 3 heures les mardis après-midi, et sport, 3 heures les jeudis après-midi.

- 1<sup>er</sup> trimestre EPS + (vélo et Taekwondo)
- 2<sup>ème</sup> trimestre EPS + (surf et tennis)
- 3<sup>ème</sup> trimestre EPS + (roller et théâtre)
- Auxquelles s'ajoutent l'EPS obligatoire avec une programmation différente d'APSA et l'UNSS avec une offre aussi différente.

### B. Facteurs de réussite

L'aménagement des rythmes a permis aux élèves d'avoir des séances de sport équilibrées, de participer aussi à l'UNSS, et de bénéficier d'un encouragement pluriel et croisé des différents intervenants. Les animateurs avaient la possibilité de noter les performances des élèves, ce qui apportait un bonus pour le trimestre.

**Dialogue, concertation et partenariat :** 3 associations ont été retenues + convention

- OMCS, Association de surf POYO club, Association de tennis club,
- Convention entre le Collège/ Le Ministère/ l'académie Guadeloupe.

Nous avons pu offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir et de pratiquer des sports en rapport avec leur environnement (surf, cyclisme, taekwondo, aikido, rollers, etc.), mais qui demandent un investissement financier conséquent. En pratique normale et obligatoire, l'EPS ne peut les proposer.

### **C. Difficultés rencontrées**

Pour finaliser cette expérimentation, le budget ministériel ne permettait pas de couvrir l'ensemble de l'opération.

Mr le Principal a dû faire appel aux services déconcentrés du Ministère de la jeunesse et des sports, pour obtenir la mise en œuvre des autres activités innovantes. Le Surf et le Roller ont été rendus possibles par les contrats d'accompagnement éducatif sportif. Le Tennis et le théâtre ont été financés sur les heures établissement allouées par le rectorat.

Nous ne pouvions pas commencer nos activités dès la rentrée de septembre car il fallait attendre l'accord et l'effectivité des dotations.

Le coût des transports représente une partie conséquente du budget, c'est incompressible car les lieux de pratique sont relativement éloignés de l'établissement.

### **D. Poursuite du projet**

Depuis septembre 2013, nous poursuivons l'expérimentation avec seulement une classe de 5<sup>ème</sup>. Les modalités de mise en œuvre restent les mêmes, mais le partenariat se fait avec le Ministère Jeunesse et Sports au travers de modules d'accompagnement éducatif sportif, l'Académie de Guadeloupe, le Rectorat pour les heures d'accompagnement, et le Collège Germain St-RUF pour le transport. Le collège ayant depuis cette année connu une partition avec l'ouverture d'un second établissement sur la commune, nous ne comptons désormais que 660 élèves. Le budget comme le quota des heures d'accompagnement sont ramenées à l'effectif et permettent difficilement de poursuivre autrement.

### **E. Transférabilité du dispositif**

Ce dispositif est fonctionnel et transférable sur tout établissement. Reste à trouver les moyens pour programmer les activités sportives sur toute l'année, afin de lui donner tout son sens et toute sa cohérence. Une activité par trimestre serait vécue comme un mini stage ou une initiation, et n'aurait donc pas toute sa pertinence.

Il faut s'assurer d'un partenariat fiable et sérieux pour en garantir le financement et la pérennité.

## Conclusion

Le dispositif d'expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi » au collège, a répondu à un besoin réel de fonctionnement autre. Nous étions en quête de stratégies, de pistes, afin de permettre à nos élèves d'être davantage dans une posture de développement, d'apprentissage, de connaissance surtout au niveau du cycle central où le problème se posait avec plus acuité. Le constat comme le diagnostic, indiquaient un potentiel qui ne se mobilisait pas positivement, donc qui desservait et les individus, et l'établissement.

Les élèves ont mis en valeur leur potentiel physique et ont pu s'investir pleinement dans les activités sportives et artistiques proposées. Ils se sont découvert des atouts et des qualités que nous avons exploités pour les faire avancer dans leur parcours scolaire.

Ce dispositif répond bien à cette classe d'âge fragile. En cette phase d'adolescence, les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> débutent leur croissance et sont en pleine construction de leur image future.

L'accent a été porté sur les valeurs éducatives de base : le respect, le travail, le sérieux.

**Respect** dans les relations entre les membres de la communauté scolaire.

L'accent a été porté sur l'amélioration des relations entre élèves (moins d'insultes), la communication entre professeur et élève facilitée par la notation de vie scolaire et l'usage d'un support cahier pour suivre les progrès.

**Le travail** s'est organisé autour d'activités motivantes et innovantes. Les élèves se sont investis en réalisant des performances sportives qui ont été pris en compte et ont contribué à améliorer leurs résultats scolaires.

**Le sérieux** par la prise de responsabilité des élèves dans leurs apprentissages. Les apprenants ont pu s'investir dans la mise en œuvre des activités. Participation active dans l'organisation matérielle, dans l'encadrement, dans les règles de jeu et d'arbitrage.

### **Bilan des deux années de pratiques sportives plurielles pour les trois 5<sup>ème</sup> et une 4<sup>ème</sup> concernées par le dispositif.**

L'intérêt des élèves s'est renforcé surtout pour les activités vélo et rollers qui leur donnaient un sentiment de liberté et une sensation de vitesse et d'évasion...

Un des objectifs a été d'apprécier et d'anticiper les risques de chutes, de mettre l'accent sur la sécurité et le respect du code de la route.

La motivation a été très forte pour l'activité surf. Il leur a fallu dépasser leur appréhension de cet élément qui pour des iliens est synonyme d'obstacle et de danger. Le travail a porté sur l'observation stricte des conditions météo avant toute pratique, et sur la sécurité de soi et des autres dans l'eau. La progression a été rapide, sitôt ces difficultés aplanies.

Vers la fin de la session, ils vivaient davantage les séances en moment de détente, tout en étant en recherche de performances et de réussites.

L'Aïkido a donné à chacun une « forme de réponse » à la violence de plus en plus présente autour de nous.

Par un travail basé sur la défense, le respect de l'autre, les élèves se sont initiés à une pratique basée sur la maîtrise et le dépassement de soi.

Enfin, les activités tennis et théâtre ont permis à l'élève de découvrir de nouvelles activités, mais aussi de développer leur expression et leur culture.

Le travail s'est focalisé sur l'apprentissage. Comment apprendre et progresser ? Quels problèmes rencontrés et quelles solutions apportées...

Pour terminer, le dispositif « cours le matin et sport l'après midi » mis en place et expérimenté pendant 2 ans, aurait eu besoin de 2 années supplémentaires pour révéler des changements, des améliorations encore plus significatives.

Ceci étant, nous avons eu besoin de prolonger ce travail encore cette année, car le collège a besoin d'actions innovantes pour amener chaque élève à sa réussite.

**La coordonnatrice**  
M/L FRANCOIS-JULIEN

**Le principal**  
E YEYE

---

**Annexes obligatoires à joindre :**

- **ANNEXE 1 : PUBLIC**
  - **ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE**
-

**Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

<b>Identifiant établissement</b>	APSCO1_231	<b>Nom de l'établissement</b>	Collège Germain SAINT-RUF
----------------------------------	------------	-------------------------------	---------------------------

	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>				
Jeunes	44	43	87	0
Adultes	5	0	5	0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	49	43	92	0

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	

<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	87
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Élèves en pré-élémentaire	
Élèves en élémentaire	
Collégiens	87
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	87
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	22
Garçons	65
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	5
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

	Réalisation
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, la totalité de mon territoire

**Remarques**

Cinq professeurs dont quatre professeurs d'EPS qui étaient les professeurs principaux de ces classes et un professeur d'histoire et de Géographie.



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>